

# Contre-vérification des dossiers : dépister des individus au Canada<sup>1</sup>

J.-F. Gosselin<sup>2</sup>

## Résumé

La Contre - vérification des dossiers constitue le principal moyen utilisé pour évaluer le niveau de sous-dénombrement lors du recensement de la population du Canada. Un échantillon de personnes est choisi à partir de sources indépendantes du recensement en question, et des opérations intensives de dépistage sont mises en oeuvre afin de déterminer l'adresse habituelle de chaque personne choisie le jour du recensement. Les dossiers du recensement sont ensuite examinés afin de déterminer si chaque personne choisie a été recensée. Le dépistage représente de loin l'étape la plus complexe, coûteuse et fastidieuse de cette étude. Elle implique l'usage prononcé de dossiers administratifs, ainsi que de dépistage sur le terrain. Cet article décrit les diverses méthodes de dépistage utilisées, et indique le degré de succès de chacune de ces méthodes.

**Mots-clés :** Programme d'enquête sur l'emploi; révision; élaboration d'une enquête; théorie statistique.

## 1 Introduction

La méthode de la contre-vérification des dossiers (CVD) est généralement reconnue comme l'une des meilleures procédures à suivre pour évaluer le degré de sous-dénombrement dans le recensement au Canada. Une base de sondage renfermant toutes les personnes qui doivent être dénombrées dans le cadre du recensement en cours est établie au moyen des réponses reçues lors du recensement précédent et des enregistrements intercensitaires des naissances et des immigrants. Un échantillon aléatoire est sélectionné dans chaque source, et chaque personne choisie est dépistée à son adresse de recensement actuelle. Les documents du recensement sont ensuite vérifiés, afin de déterminer si la personne choisie a été dénombrée ou non.

Cette méthode offre des avantages, notamment le fait qu'elle ne nécessite aucune forme de nouveau dénombrement, qui mène habituellement à une sous-estimation des erreurs de couverture parce que les personnes omises au recensement ont généralement tendance à aussi être omises au processus de nouveau dénombrement. Cependant, parmi les problèmes éventuels que

---

1. J.-F. Gosselin, Division des méthodes d'enquête - recensement et enquêtes-ménages, Statistique Canada.

2. Adapté d'un document présenté lors de la réunion annuelle de l'American Statistical Association qui a eu lieu à Houston en août 1980.

pose cette méthode, il y a le fait qu'il existe toujours un groupe de personnes choisies qu'il est impossible de dépister à leur adresse de recensement actuelle et dont on ne peut déterminer la situation du point de vue du dénombrement. Puisque le degré de sous-dénombrement chez ces personnes est probablement supérieur à la moyenne, il devient extrêmement important de faire en sorte que ce groupe demeure aussi petit que possible, afin de réduire le biais éventuel dans les estimations du sous-dénombrement (il s'agit d'une forme de non-réponse).

La méthode de la CVD est utilisée avec succès au Canada. Il s'agit du moyen principal servant à évaluer le niveau de sous-dénombrement lors des recensements de la population et des logements. Elle a été utilisée pour la première fois lors du Recensement de 1961, au moyen d'un petit échantillon tiré du recensement précédent et avec lequel seules des estimations nationales ont pu être produites de manière fiable. En 1966, la méthode a servi à plus grande échelle. Elle a été appliquée à un échantillon d'environ 26 100 personnes, qui comprenait un échantillon de naissances et d'immigrants intercensitaires, ainsi qu'un échantillon de personnes omises lors du Recensement de 1961.

Les contre-vérifications des dossiers de 1971 et de 1976 ont toutes deux été élaborées d'une manière très semblable à la vérification réalisée en 1966. Cependant, des améliorations ont été apportées à la conception et à la méthodologie. En 1976, la principale différence résidait dans le fait qu'il y a eu une autre hausse de la taille de l'échantillon et une nouvelle répartition de ce dernier, afin de pouvoir estimer le sous-dénombrement de la population à l'échelle provinciale.

Actuellement, une étude de taille semblable est prévue pour 1981. On trouvera les rapports sur les CVD de 1966, de 1971 et de 1976 dans [1], [2], [3] et [4]. En outre, [5] propose un rapport complet sur le programme de mesure de la couverture de 1976.

Cette méthode est utilisée avec succès au Canada en raison de notre capacité à maintenir la proportion de personnes non dépistées à un très faible niveau grâce à une vaste utilisation des dossiers administratifs, ainsi qu'au suivi réalisé par les régions. Les opérations de dépistage sont de loin les opérations les plus complexes, coûteuses et fastidieuses qui sont associées à cette étude. Ce document décrit les différentes méthodes de dépistage utilisées, ainsi que le degré de succès de chacune

d'entre elles. Une brève description de la méthodologie de l'étude est d'abord présentée.

## 2 Aperçu de la méthodologie

Cette étude comporte cinq étapes principales :

- (i) L'établissement d'une base de sondage pour les personnes qui doivent être dénombrées dans le cadre du recensement, en fonction de sources indépendantes du recensement actuel.
- (ii) La sélection d'un échantillon aléatoire dans chacune de ces sources.
- (iii) Le dépistage des personnes choisies pour déterminer l'adresse de leur lieu de résidence habituel le jour du recensement.
- (iv) La recherche des formulaires de recensement pour déterminer si les personnes choisies ont été dénombrées ou non à l'adresse dépistée, et une opération de suivi pour les cas non trouvés.
- (v) La pondération des données de l'échantillon et la production des résultats finaux.

Chacune de ces étapes est brièvement examinée ci-dessous.

La base de sondage est établie à partir de quatre sources différentes (qui sont aussi des bases de sondage) :

Base du recensement :	toutes les personnes dénombrées à leur lieu de résidence habituel lors du recensement précédent;
Base des naissances :	toutes les naissances intercensitaires;
Base des immigrants :	tous les immigrants intercensitaires;
Base des personnes omises :	toutes les personnes omises lors du recensement précédent.

Pour les trois premières bases de sondage, des dossiers sont accessibles permettant de sélectionner un échantillon. Dans le cas de la base des personnes omises, aucune liste exhaustive n'est accessible. Cependant, les personnes considérées comme ayant été omises lors du recensement dans la CVD précédente sont ajoutées à un échantillon aléatoire tiré de cette base de sondage.

Les bases de sondage regroupées couvrent presque toutes les personnes qui doivent être dénombrées dans le cadre du recensement. Les principaux groupes qui ne sont pas couverts sont les immigrants illégaux et les personnes omises lors du recensement précédent et qui n'ont pas eu l'occasion d'être choisies dans toutes les CVD précédentes. Ce dernier groupe devient probablement très petit à mesure que des CVD sont réalisées. La base de sondage comprend aussi certaines personnes qui ne pouvaient pas légitimement être dénombrées lors du recensement, essentiellement des émigrants et des personnes décédées depuis le recensement précédent. Cependant, ces personnes peuvent être éliminées de l'échantillon au cours du dépistage. Elles ne biaisent donc pas les résultats.

La conception de l'échantillon varie d'une base de sondage à l'autre, en fonction principalement de la nature des listes ou des dossiers accessibles. Le tableau 8 indique la taille des échantillons de 1976. D'autres détails sont fournis dans [4].

Puisque l'adresse obtenue au moment de la sélection n'est habituellement plus valide, un dépistage doit être fait pour déterminer l'adresse de chaque personne choisie (PC) le jour du recensement. Les méthodes de dépistage utilisées varient d'une base de sondage à l'autre et comprennent l'envoi de lettres recommandées à la dernière adresse connue, la recherche dans des dossiers administratifs comme les dossiers des Allocations familiales et de la Sécurité de la vieillesse, et le dépistage par téléphone et sur le terrain à partir des bureaux régionaux.

Tous les cas dépistés à une adresse de recensement éventuelle font l'objet d'une recherche au bureau central, dans le cadre de laquelle les documents du recensement actuel sont vérifiés pour déterminer si la personne choisie a été dénombrée à l'adresse à laquelle elle a été dépistée. Les cas trouvés sont automatiquement classés parmi les personnes « dénombrées » et sont considérés comme étant terminés. Pour les cas non trouvés, une opération de suivi est réalisée aux bureaux régionaux, dans le cadre de laquelle ceux-ci communiquent avec chaque personne choisie pour vérifier son adresse le jour du recensement ou pour obtenir d'autres adresses éventuelles et recueillir des données de base sur les caractéristiques des personnes omises dans le cadre du recensement.

Les données-échantillon sont ensuite pondérées pour produire les estimations finales du sous-dénombrement de la population et des ménages.

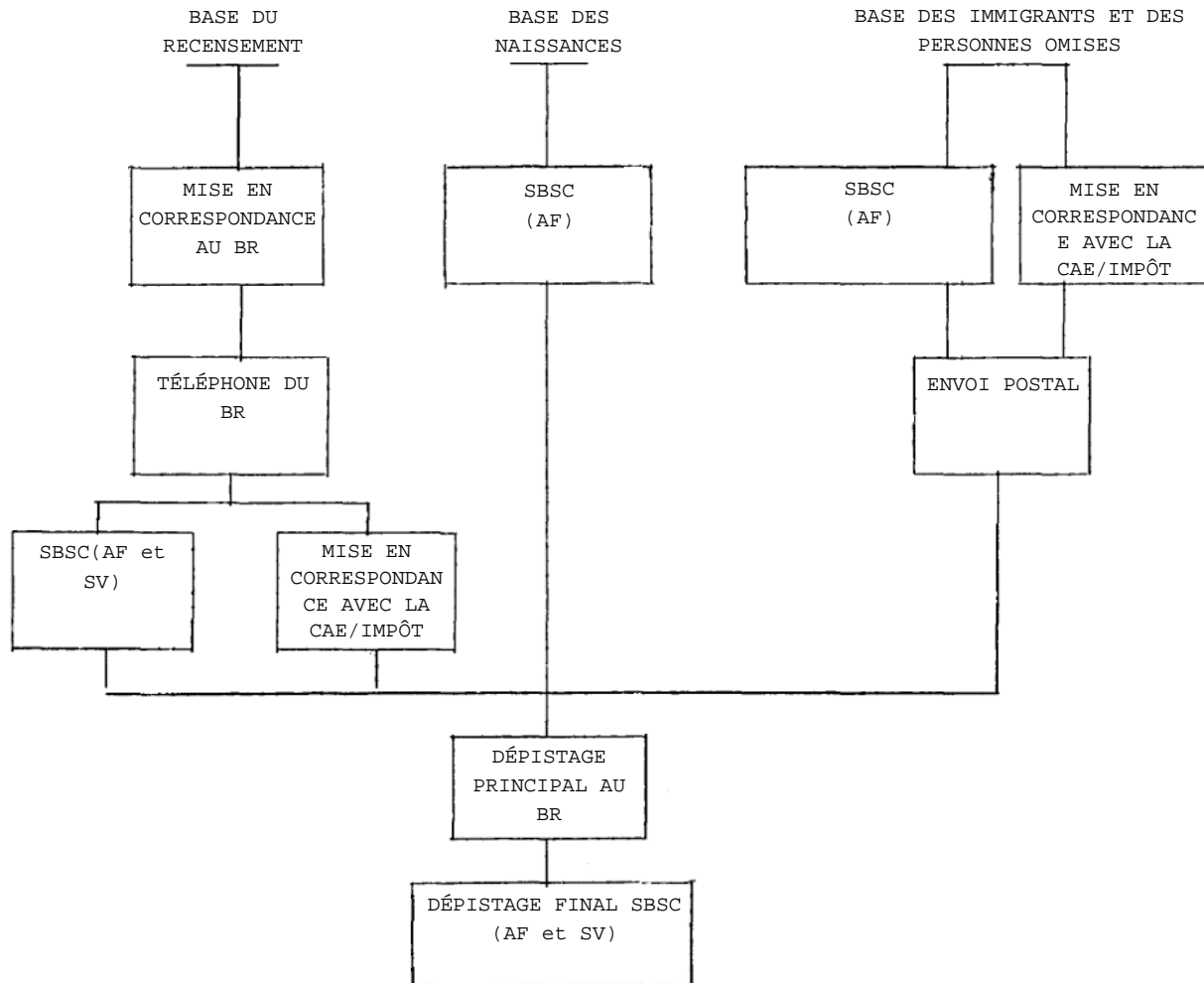
### 3 Opérations de dépistage

Pour mettre à jour les adresses, une opération de dépistage est réalisée afin de déterminer le lieu de résidence de chaque PC le jour du recensement. Le système de dépistage utilisé est constitué d'un ensemble d'opérations ou de « dépistages » individuels réalisés dans un ordre déterminé préalablement (p. ex., les cas non dépistés à une étape donnée passent à l'étape de dépistage suivante). Le système utilisé en 1976 différait légèrement de celui qui a été utilisé pour l'étude de 1971. Les méthodes de dépistage peuvent être classées selon trois types généraux :

- (i) Opérations réalisées dans ou dirigées par les huit bureaux régionaux (BR) de Statistique Canada. Celles-ci comprennent une mise en correspondance avec les dossiers du recensement actuel intégrée aux opérations de traitement du recensement du bureau régional (mise en correspondance au BR), ainsi que des dépistages téléphoniques et sur le terrain intensifs (dépistage téléphonique et dépistage principal au BR).
- (ii) Opérations qui utilisent des dossiers administratifs comme les dossiers des Allocations familiales et de la Sécurité de la vieillesse de Santé et Bien-être social Canada, les dossiers de la Commission de l'assurance-emploi, ainsi que les dossiers de Revenu Canada/impôt.
- (iii) Envois postaux au bureau central.

En règle générale, des tentatives sont faites pour maximiser l'utilisation des dossiers administratifs existants, car cela élimine souvent la nécessité de communiquer avec la personne choisie et est, en général, beaucoup moins coûteux. Cependant, les dossiers exhaustifs et à jour ont tendance, malheureusement, à n'exister que pour certains groupes spéciaux de la population, comme les personnes âgées de 65 ans ou plus. Il a donc fallu réaliser les deux autres types d'opérations indiqués ci-dessus.

**DIAGRAMME 1 : Système de dépistage pour la contre-vérification des dossiers de 1976**



SBSC : Santé et Bien-être social Canada

AF : Allocations familiales

SV : Sécurité de la vieillesse

CAE : Commission de l'assurance-emploi

Le diagramme 1 illustre l'ordre des différentes opérations de dépistage pour chaque base de sondage. Les dépistages individuels sont examinés ci-dessous.

### 3.1 Mise en correspondance au BR

La mise en correspondance au bureau régional a été la première opération de dépistage réalisée pour la base du recensement. L'opération avait pour but de vérifier les dossiers du Recensement de 1976 se rapportant à près

de 28 000 personnes choisies à partir des réponses au Recensement de 1971, afin de déterminer si elles habitaient encore à l'adresse utilisée aux fins du Recensement de 1971 et avaient été dénombrées à cette adresse.

Cette opération a été intégrée aux opérations de traitement du recensement des BR, afin de permettre un accès précoce aux formulaires de recensement. De manière générale, cette opération consistait à vérifier les dossiers du Recensement de 1976 pour obtenir les secteurs de dénombrement (SD) correspondant aux SD choisis de 1971, afin de trouver les personnes choisies.

À la suite de cette opération, les cas ont été classés en cinq catégories. Le tableau 1, qui présente ces catégories, montre que 42 % de l'échantillon de la base du recensement a été mis en correspondance lors de cette opération, rendant cette dernière très efficace. Cela est particulièrement le cas puisque cette opération se fondait sur les dossiers du recensement actuel, ce qui évite au bureau central de faire d'autres recherches, comme c'était le cas pour d'autres opérations de dépistage. Le faible nombre de cas de catégorie 2 a dû être vérifié à nouveau ultérieurement, puisqu'il était impossible de mettre en correspondance avec exactitude les renseignements de 1971 et ceux de 1976 (p. ex., initiale différente ou petite différence dans l'année de naissance). La plupart de ces cas ont été classés ultérieurement parmi les personnes dénombrées.

### **3.2 Dépistage téléphonique au BR**

Le dépistage téléphonique avait pour objectif de communiquer avec les personnes choisies qui n'avaient pas été trouvées lors de la mise en correspondance au BR ou d'obtenir des pistes concernant l'endroit où se trouvaient les PC par téléphone dans chaque bureau régional. Plus précisément, les cas pour lesquels cette opération a été réalisée correspondent aux PC classées dans les catégories 3, 4 ou 5 dans la mise en correspondance au BR (voir le tableau 1).

En ce qui concerne les cas pour lesquels une adresse a été trouvée, mais non la PC (catégorie 3), un appel téléphonique a été fait au numéro lié à cette adresse (notée lors de la mise en correspondance au BR à partir du formulaire de recensement), afin d'obtenir de l'information sur l'endroit où se trouvait la PC. Si cette opération était infructueuse,

une tentative a été faite pour trouver un numéro de téléphone en consultant les répertoires téléphoniques pour trouver la PC ou le chef de son ménage en 1971. Cette dernière procédure a aussi été utilisée pour les cas classés dans les catégories 4 et 5 lors de la mise en correspondance au BR. Toutes les pistes obtenues lors de ce premier contact ont fait l'objet d'un appel téléphonique, sauf si elles se trouvaient hors du territoire du bureau régional.

Plus de 15 500 cas ont fait l'objet d'un dépistage téléphonique. Le tableau 2 présente un résumé des résultats obtenus. Près de 59 % de ces cas ont été dépistés, tandis qu'une piste a été obtenue pour un autre 32,5 % des cas. Celle-ci a été utilisée dans le cadre des étapes de dépistage subséquentes. Dans seulement 9 % des cas, le dépistage téléphonique n'a donné aucun résultat. Le tableau 3 montre les taux de réussite du dépistage téléphonique pour les catégories 3, 4 et 5. Il convient de souligner que, lors de la contre-vérification des dossiers de 1971, le dépistage téléphonique a uniquement été réalisé pour les cas classés dans la catégorie 3 dans la mise en correspondance au BR. Cependant, compte tenu du taux de dépistage obtenu, la réalisation de l'opération pour les catégories 4 et 5 a été une réussite dans l'ensemble.

### **3.3 Dépistage au moyen des dossiers de Santé et Bien-être social Canada**

Santé et Bien-être social Canada (SBSC) administre deux programmes dans le cadre desquels des paiements sont versés aux familles comptant des enfants âgés de 0 à 18 ans et aux personnes âgées de 65 ans ou plus. Ces programmes sont appelés respectivement les Allocations familiales (AF) et la Sécurité de la vieillesse (SV). Étant donné que des paiements mensuels sont faits, on s'attendrait à ce que ces dossiers soient relativement exhaustifs et à jour en ce qui concerne la population visée par ces programmes. Ces dossiers sont donc idéals aux fins du dépistage.

Ces dossiers ont été utilisés pour dépister des personnes choisies à partir de toutes les bases de sondage, mais à différentes étapes de l'opération. En ce qui a trait à la base du recensement, environ 4 100 cas ont été transmis à SBSC. Il s'agissait de cas qui n'avaient pas été trouvés lors du dépistage téléphonique et pour lesquels les personnes



choisies étaient elles-mêmes admissibles aux AF ou à la SV, ou dont la famille comptait un membre admissible lors du Recensement de 1976. Une recherche a été réalisée uniquement dans la dernière province de résidence connue. Le taux de réussite a été légèrement supérieur à 50 % (voir le tableau 4).

Une procédure très semblable a été suivie pour les bases des immigrants (539 cas) et des personnes omises (177 cas). Cependant, en ce qui concerne ces bases de sondage, la recherche a en réalité été réalisée antérieurement, à peu près au moment du recensement, au moyen des dossiers d'AF seulement. Les taux de réussite obtenus pour ces bases de sondage ont été d'environ 64 % et 75 % respectivement.

En ce qui concerne la base des naissances, les dossiers d'AF ont été la principale source de renseignements pour le dépistage. Cette opération a été réalisée en deux étapes. Au cours de la première étape, une recherche de dossiers a été faite dans la province de naissance. Les quelques cas qui n'ont pas été trouvés au cours de la première étape ont été transmis aux provinces voisines. Il s'agissait de la deuxième étape. Celle-ci avait pour but de couvrir les cas des personnes qui avaient changé de province avant le recensement ou dont la province de naissance différait de la province de résidence. Comme on pouvait s'y attendre, le taux de dépistage pour les naissances a été supérieur à 90 %.

Le taux de réussite global de cette opération a été de 68 %. Parmi les problèmes qui ont surgi figurait la présence d'un nombre relativement élevé de cas (13 %) qui ont été trouvés dans les dossiers, mais qu'on ne pouvait pas considérer comme étant dépistés, puisque l'information fournie était une adresse postale comme une route rurale ou un numéro de case postale. Ce type d'adresse ne pouvait pas être utilisé à des fins de recherche, même s'il a servi de piste lors des étapes de dépistage suivantes.

### **3.4 Mise en correspondance avec les dossiers de la Commission de l'assurance-emploi et de Revenu Canada/impôt**

La Commission de l'assurance-emploi (CAE) conserve des dossiers des personnes qui ont présenté une demande de numéro d'assurance sociale (NAS), qui est requis pour quiconque intègre sur le marché du travail.

Même si ce fichier n'est pas maintenu à jour, on a jugé que les renseignements pourraient au moins servir comme point de départ, surtout pour les immigrants pour lesquels aucune adresse précise n'était accessible au moment de la sélection. De plus, cette mise en correspondance permettait aussi d'obtenir un NAS qui pourrait ensuite servir à établir une correspondance avec les dossiers de l'impôt, afin de trouver une adresse plus récente.

Les cas suivants ont été transmis à la CAE, qui a procédé à une recherche manuelle des dossiers des personnes suivantes :

- (a) toutes les personnes choisies à partir des bases des immigrants et des personnes omises;
- (b) les personnes de la base du recensement non trouvées lors du dépistage téléphonique et qui n'étaient pas admissibles aux recherches dans les dossiers de Santé et Bien-être social Canada.

Pour les cas trouvés, une mise en correspondance informatique a été réalisée avec les dossiers de l'impôt de 1974 (c.-à-d. le fichier le plus récent accessible à l'époque) au moyen du NAS obtenu auprès de la CAE.

Le tableau 5 présente un résumé des résultats obtenus. Ces résultats indiquent qu'un dossier de la CAE a été trouvé pour près de 75 % des cas transmis. De ces cas, plus des deux tiers ont pu être trouvés dans les dossiers de l'impôt comprenant une adresse au début de 1975. Puisque les deux sources n'ont pas fourni d'adresses qui étaient à jour dans le cadre du recensement, les cas trouvés dans ces dossiers n'ont pas été considérés comme étant dépistés. L'information a plutôt servi comme piste dans les étapes de dépistage subséquentes (p. ex., dans une opération d'envoi postal).

### **3.5 Envoi postal**

Une opération d'envoi postal a été réalisée pour les personnes choisies à partir des bases des immigrants et des personnes omises qui n'ont pas été dépistées par Santé et Bien-être social Canada. Cette opération a été réalisée peu après le jour du recensement et concernait environ 1 600 personnes.

Cette opération a été réalisée en deux étapes. Pour la première étape, une lettre recommandée a été envoyée à la dernière adresse connue. Pour un grand nombre de cas, cette adresse avait été obtenue au moyen de la mise en correspondance avec les dossiers de la CAE/impôt. Cependant, dans certains cas, il s'agissait de l'adresse prévue déclarée au moment de l'immigration. Cette dernière adresse était souvent très peu fiable. La deuxième étape de l'envoi a été réalisée quatre semaines après le premier envoi. Des lettres de rappel (aussi recommandées) ont été envoyées aux personnes qui n'avaient pas répondu à la première lettre. Des lettres postées dans le cadre du premier envoi étaient aussi non distribuables. Elles ont donc été retournées par le bureau de poste. Pour les personnes qui avaient une adresse postale adéquate, une lettre a été envoyée au chef du ménage à l'adresse en question pour tenter de déterminer où se trouvait la personne choisie.

Les résultats de cette opération sont résumés au tableau 6. Les taux de réussite pour les lettres initiales et de rappel ont été d'environ 47 % et 37 % respectivement. La lettre envoyée au chef de ménage a donné des résultats plutôt médiocres, le taux de dépistage ayant été inférieur à 3 %.

Lorsqu'on la considère comme une proportion du nombre de personnes concernées dans cette opération, la lettre de rappel a permis de dépister 8 % de cas supplémentaires aux 47 % de cas dépistés au moyen de la première lettre. La lettre envoyée au chef du ménage a permis de dépister moins de 1 % des cas. Le taux de réussite global a été d'environ 56 %, ce qui représente une nette amélioration par rapport à la même opération réalisée en 1971. Cette amélioration peut être attribuée au fait qu'on a commencé à utiliser des dossiers de l'impôt.

Il convient de souligner qu'une opération d'envoi postal a aussi été utilisée pour un très faible nombre de cas issus des bases du recensement et des naissances, pour lesquels les adresses postales ont été obtenues dans le cadre du dépistage dans les dossiers de Santé et Bien-être social Canada.

### **3.6 Dépistage principal au bureau régional**

Le dépistage principal au bureau régional représentait une vaste opération de dépistage téléphonique et sur le terrain réalisée à partir

des bureaux régionaux pour environ 5 500 cas issus de toutes les bases de sondage n'ayant pas déjà fait l'objet d'un dépistage. Il s'agissait de la première procédure de dépistage commune à toutes les bases de sondage.

En premier lieu, des tentatives ont été faites pour régler la plupart des cas par téléphone, au moyen des répertoires téléphoniques municipaux et locaux pour trouver les personnes choisies ou des connaissances éventuelles, afin d'obtenir des pistes. Lorsque c'était possible, toutes les pistes ont fait l'objet d'un suivi téléphonique. En dernier recours, les cas problématiques ont été transmis au dépistage sur le terrain, dans le cadre duquel toutes les pistes devaient être suivies.

En plus des personnes apparentées et des voisins, les sources d'information suivantes ont été utilisées : anciens propriétaires ou employeurs, dossiers scolaires ou universitaires, clubs sociaux, bureaux de syndicats, dossiers de différents ministères et organismes gouvernementaux.

Près de 80 % des cas ont été dépistés dans le cadre de cette opération. Le tableau 7 montre la variation par base de sondage. Cette opération a été très réussie si l'on considère que, à cette étape, il ne restait qu'un groupe relativement petit de personnes pour lesquelles les autres moyens de dépistage n'avaient pas encore donné de résultats. Comme on pourrait s'y attendre, cette opération est aussi plutôt coûteuse. Même s'il a été impossible d'obtenir des coûts détaillés distincts pour l'opération de 1976 par rapport aux autres opérations de terrain de la CVD, les coûts fondés sur l'expérience de 1971 ont probablement atteint 15 \$ à 20 \$ par cas transmis.

### **3.7 Dépistage final au moyen des dossiers de Santé et Bien-être social Canada**

Il s'agissait de la dernière opération de dépistage qui touchait les cas non dépistés dans le cadre du dépistage principal au BR et qui étaient admissibles à une recherche dans les dossiers des AF ou de la SV. Les procédures étaient identiques au dépistage principal dans les dossiers de Santé et Bien-être social (voir la section 3.3). Cependant, les cas ont non seulement été transmis à la province dans laquelle la dernière adresse connue se trouvait, mais aussi aux provinces voisines. En tout,

environ 650 cas ont fait l'objet de ce dépistage. Le taux de dépistage a été d'environ 42 %.

### **3.8 Résultats globaux du dépistage**

Le tableau 8 indique les résultats globaux des opérations de dépistage. Le taux de dépistage initial a été de 96,4 %, allant de 90,2 % pour la base des immigrants à 96,9 % pour la base du recensement.

Ce tableau indique aussi le pourcentage de l'échantillon initial dépisté à différentes étapes des opérations de dépistage. Pour la base du recensement, environ 75 % de l'échantillon a été dépisté dans le cadre de la mise en correspondance au BR ou du dépistage téléphonique, tandis que pour la base des naissances, près de 89 % de l'échantillon a été trouvé dans le cadre de la recherche dans les dossiers de Santé et Bien-être social Canada. Pour les deux autres bases de sondage, l'opération d'envoi postal a été la méthode de dépistage la plus efficace, permettant de trouver environ 45 % de l'échantillon original.

Tel que mentionné précédemment, une fois qu'une personne choisie était dépistée, une recherche dans les documents du recensement a été réalisée pour déterminer si elle a été dénombrée à cette adresse. Les cas non trouvés ont fait l'objet d'une opération de suivi, afin de vérifier leur adresse de recensement. Comme on pouvait s'y attendre, un certain nombre de cas ont été dépistés mais n'ont pu être contactés de nouveau au cours du suivi. Ces cas, même si leur nombre était faible, ont été classés à nouveau parmi les cas « non dépistés », ce qui explique pourquoi le taux de dépistage final était inférieur au pourcentage de cas dépistés au départ, comme le montre le tableau 8. Le tableau 9 présente la répartition en pourcentage de l'échantillon dans les catégories d'état final.

## **4 Sommaire**

La méthode de la contre-vérification des dossiers est utilisée avec succès au Canada pour évaluer le degré de sous-dénombrement dans le recensement. Cette évaluation est rendue possible grâce à la mise en place d'opérations de dépistage très efficaces, mais également très coûteuses et fastidieuses, qui permettent d'obtenir un pourcentage très

élevé de dépistage dans l'échantillon original. À l'heure actuelle, une étude de taille semblable est prévue pour le Recensement de 1981.

## Remerciements

Le contenu de ce document repose en grande partie sur les travaux réalisés et les rapports préparés sous les conseils et avec la collaboration de G.J. Brackstone et de G. Théroux.

## Bibliographie

- [1] Muirhead, R.C., "1966 Census Evaluation Programme-Reverse Record Check", Rapport technique, Sampling and Survey Research Staff, Dominion Bureau of Statistics, Canada, juin 1966.
- [2] Brackstone, G.J., Gosselin J.-F., "1971 Census Evaluation Project MP-1: 1971 Reverse Record Check Results Memorandum", CDN 71-E-23 (Part 1), Census Field, Statistique Canada, Octobre 1974.
- [3] Gosselin, J.-F., Théroux, G., "1976 Census Parametric Evaluation Programme, Reverse Record Check: Basic Results on Population and Household Undercoverage in the 1976 Census", Census and Household Survey Methods Division, Statistique Canada, Janvier 1978.
- [4] Gosselin, J.-F., Brackstone, G.J., "The Measurement of Population Undercoverage in the 1976 Canadian Census Using the Reverse Record Check Method", American Statistical Association Proceedings of the Social Statistics Section, 230-235, 1978.
- [5] Statistique Canada, "Coverage Error in the 1976 Census of Population and Housing", 1976 Census Quality of Data Series, Catalogue 99-840, Mars 1980.

**Tableau 1**  
**Résultats de la mise en correspondance au BR**

Catégories	%
1. Correspondance parfaite : PC trouvée	42,0
2. Correspondance partielle : PC probablement trouvée	0,7
3. Adresse/chef du ménage de 1971 trouvé, PC non trouvée	42,3
4. Adresse de 1971 trouvée, inoccupée en 1976	1,5
5. Adresse/chef du ménage de 1971 non trouvé en 1976	13,5

**Tableau 2**  
**Résultats du dépistage téléphonique**

Résultats	%
TOTAL DES CAS DÉPISTÉS	58,8
-Adresse trouvée	54,0
-Décédé	4,3
-Émigré	0,5
TOTAL DES CAS NON DÉPISTÉS	41,2
-Piste obtenue	32,5
-Échec du dépistage	8,7

**Tableau 3**  
**Taux de réussite du dépistage téléphonique pour les catégories 3, 4 et 5 de la mise en correspondance au BR**

Résultats de la mise en correspondance au BR	% de cas dépistés lors du dépistage téléphonique
3. Adresse trouvée, PC non trouvée	58,1
4. Adresse trouvée, inoccupée en 1976	46,0
5. Adresse non trouvée en 1976	62,5

**Tableau 4**  
**Résultats du dépistage dans les dossiers de Santé et Bien-être social Canada**

Résultats	Base du recensement	Base des naissances	Base des immigrants	Base des personnes omises	TOTAL
Total des cas dépistés	50,5	90,8	64,2	75,1	68,0
Total des cas non dépistés	49,5	9,2	35,8	24,9	32,0
- piste obtenue ou adresse incomplète*	22,8	2,4	3,2	5,6	13,0
- PC non trouvée	26,5	6,8	32,6	19,3	19,0

\* Route rurale ou numéro de case postale seulement.

**Tableau 5**  
**Résultats de la recherche dans les dossiers de la CAE/impôt**

Résultats	%
Dossier de la CAE trouvé	
- Correspondance avec le dossier de l'impôt	55,4
- Aucune correspondance avec le dossier de l'impôt	18,8
Dossier de la CAE non trouvé ou correspondance non unique	25,8

**Tableau 6**  
**Résultats de l'envoi postal aux cas issus des bases des immigrants et des personnes omises**

Première lettre	- Total des lettres envoyées	1 575
	% de cas dépistés	47,2 %
Lettre de rappel	- Total des lettres envoyées	336
	% de cas dépistés	37,5 %
Lettre au chef du ménage	- Total des lettres envoyées	416
	% de cas dépistés	2,6 %
Sommaire des résultats	- Total des personnes choisies	1 575
	- Dépistées - Première lettre	47,2 %
	- Dépistées - Lettre de rappel	8,0 %
	- Dépistées - Lettre au chef du ménage	0,7 %
	- Total des cas dépistés dans le cadre de l'envoi postal	55,9 %

**Tableau 7**  
**Résultats du dépistage principal au bureau**  
**régional par base de sondage**

Base de sondage	% de cas dépistés
Recensement	80,1
Naissances	71,0
Immigrants	72,8
Personnes omises	84,8
TOTAL	79,6

**Tableau 8**  
**Résultats globaux des opérations de dépistage - 1976**

ÉTAPES DU DÉPISTAGE	BASES DE SONDRAGE				
	Recensement	Naissances	Immigrants	Personnes omises	Total
TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	27 913	3 262	1 169	767	33 111
% DE CAS DÉPISTÉS PAR ÉTAPE <sup>1</sup>					
- Mise en correspondance au BR	42,3	S.O.	S.O.	S.O.	35,7
- Dépistage téléphonique au BR	32,9	S.O.	S.O.	S.O.	27,7
- Santé et Bien-être social	7,5	88,9	29,6	17,1	16,4
Envoi postal	(-)	2,0	44,9	46,4	2,9
Dépistage principal au BR	13,5	4,4	24,5	30,5	13,3
Santé et Bien-être social (final)	0,9	1,6	(-)	(-)	0,8
% DE CAS DÉPISTÉS AU DÉPART <sup>2</sup>	96,9	95,4	90,2	93,0	96,4
% DE CAS DÉPISTÉS - FINAL <sup>3</sup>	96,0	92,4	89,4	90,4	95,2

- Moins de 0,1 %

1. L'opération de dépistage dans les dossiers de la CAE/impôt n'apparaît pas, car les cas trouvés ne sont pas considérés comme des cas dépistés, mais sont plutôt transmis aux opérations de dépistage subséquentes.

2. La somme du pourcentage de cas dépistés à différentes étapes est supérieure au total des cas dépistés initialement, car un certain nombre de cas ont été dépistés dans le cadre de deux opérations différentes (en raison du chevauchement). Ces cas sont donc inclus plus d'une fois dans les pourcentages individuels.

3. La différence entre le pourcentage final et le pourcentage initial des cas dépistés représente les cas qui ont été dépistés, qui n'ont pas été trouvés dans les documents du recensement, mais avec qui on n'a pas été en mesure de communiquer à nouveau au cours du suivi. Ces cas sont traités comme des cas non dépistés.



**Tableau 9**  
**Pourcentage non pondéré de cas dans les**  
**catégories d'état final**

<b>ÉTAT FINAL</b>	<b>%</b>
Dénombrées	88,2
Personnes omises	2,5
Décédées	3,2
Émigrées	1,3
Échec du dépistage (final)	4,8